



Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne

[www.icna.fr](http://www.icna.fr)

Lyon, le 12 Décembre 2024

Ensemble, donnons le bon cap !  
Vous informer.  
Vous alerter.  
Vous aiguiller.

**SECTION  
LOCALE  
LFL**

Monsieur le président,

Vous réunissez le premier CSA local post protocole. Le protocole social signé après un ultime round nocturne de négociations entre le SNCTA et l'administration était annoncé à l'unisson des deux parties comme historique.

Aujourd'hui, nous pensions donc assister à une déclinaison locale de cet accord historique avec à la clé un nouveau TDS 2025 respectant l'arrêté contrôle 2024. Pas du tout ! Le SNCTA vient de déposer un préavis de grève pour le 17/12 suite à l'arrêt des négociations sur le futur TDS.

Où sont donc passées les belles promesses de ce nouveau protocole ? Qu'avez-vous à dire aux agents ? Les contrôleurs de Lyon se retrouvent avec une visibilité relative pour le 1er trimestre 2025 uniquement. C'est tout simplement scandaleux, irrespectueux alors que l'arrêté contrôle est publié depuis le 08 juillet dernier et que la plupart des centres ont validé leur nouvelle organisation du travail. Encore une fois, les agents sont victimes d'une cogestion qui tourne dans le vide et dans laquelle l'administration procède à un chantage permanent aux options.

Pour l'UNSA ICNA, ce protocole est effectivement historique et nous le regrettons vivement.

Il est historique par le nombre inédit de réformes qu'il contient, notamment celles qui vont toucher durablement notre modèle ICNA.

Il est historique du fait de toutes les inégalités qu'il charrie au sein du corps des ICNA et également des inégalités de traitement entre les corps de la DGAC mettant en péril sa place dans la fonction publique.

Il est historique car le SNCTA a validé au bout de la nuit, en parallèle du protocole, la mise en place d'une double pointeuse en échange de 18 récup et après une campagne outrancière et diffamante de l'administration contre la profession.

Monsieur le président, je réitère ma question :

Au regard de cet accord historique, qu'avez-vous à présenter aux agents pour 2025 ? Serez-vous juste le porte-voix d'une DO qui méprise les opérationnels ? Car, à ce jour, la seule certitude pour les ICNA de Lyon est d'être sanctionnés en cas de badgeage non conforme dès le 1er janvier.